

**Association Pour la Gestion des Associations des Ulis****Procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 7 juillet 2025**

Le 7 juillet 2025 à 18h30, les membres du nouveau conseil d'administration de l'Association pour la Gestion de la Maison des associations des Ulis (APOGÉ), dûment élus par l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2025, se sont réunis dans les locaux de la Maison des Associations (MdA) sise au 2 avenue d'Alsace 91940 Les Ulis.

Etaient présent(e)s :

- BERTHELOT Pierrette, mandatée par l'association CIFORDOM,
- BULETÉ Christine, mandatée par l'association COLORES LATINOS, a donné la procuration à Mariola Koperski
- COULIBALY Hawa, premier membre de droit d'APOGÉ désignée par le Conseil Municipal de la ville des Ulis, 3ème adjointe chargée de la vie associative et de l'éducation populaire de la ville des Ulis, a donnée la procuration à Sandrine Madi
- CREVCOEUR Bruno, mandaté par l'association EDUCATON91, a donné la procuration à Mariola Koperski
- FLEURIEL Marie-Claude, mandatée par l'association P.F.D.U.A. (Protection Féline Des Ulis et Alentours) a donné la procuration à Mariola Koperski
- GLORION Estelle, mandatée par l'association COU BOXE (Club omnisports des Ulis),
- KOPERSKI Mariola, mandatée par l'association Franco-Polonaise,
- Christian Luit, mandaté par l'association KSE PHENIX Academy, a donné la procuration à Estelle Glorion,
- MADI Sandrine, mandatée par l'association ECOL'CITOYENNE,
- MIGNON Jack, mandaté par l'association des locataires des Hautes Plaines (ALHP),
- TAMA Aurélie, mandatée par l'association CŒUR MISERICORDIEUX.

Etaient absent(e)s excusé(e)s :

- CHARRON Etienne, membre de droit d'APOGÉ, désigné par le Conseil Municipal de la ville des Ulis, absent

Constitution et élection du nouveau Bureau

Conformément à l'article 9 des statuts, les membres du Bureau 2024 présentent leur démission.

Les personnes présentes s'accordent sur la constitution du bureau et sont élues à l'unanimité, pour 2025 :

- **Présidente** : Sandrine MADI
- **Vice-présidente** : Estelle GLORION
- **Trésorière** : Aurélie TAMA aidée par Sandrine Madi
- **Secrétaire** : Pierrette BERTHELOT aidée par Sandrine Madi et Estelle Glorion

Cette nouvelle constitution du bureau implique les démarches à effectuer dans les meilleurs délais :

1. Déclarer auprès de la Sous-Préfecture d'Etampes la liste des dirigeants et informer le Service de la Vie de la Cité.
2. Les délégations bancaires restent inchangées.
3. Réservation de la salle de réunion (RDC de la MdA) et gestion des clefs – à déterminer

D'autre part, il a été abordé :

- le changement des statuts d'Apogé (évoqué par la Présidente)
- le changement de mode de communication interne

La séance est levée vers 20h 30

Fait aux Ulis, le 7 juillet 2025.

Le Président de séance,
Sandrine MADI

La Secrétaire de séance,
Mariola KOPERSKI